

THEORIE DES DISPUTES
Journée d'étude ANR-Agôn / UMR STL
Université de Lille 3, le 23/11/2012

(Compte-rendu rédigé par Jeanne-Marie Hostiou)

La journée d'étude « **Théorie des disputes** », organisée par Anne-Lise Rey, s'est tenue à l'université de Lille 1 grâce au soutien financier de l'équipe ANR-Agôn et de l'UMR Savoirs, Textes, Langage.

*

La communication de **Laurent Cesalli** (Lille 3), consacrée à « **La dispute dans l'université médiévale, de la pratique pédagogique au genre littéraire** », retrace la genèse de la dispute philosophique (*disputatio* ou *quaestio disputata*) comme pratique née du commentaire dont elle s'émancipe progressivement pour devenir une pratique pédagogique puis un genre littéraire autonomes.

La pratique médiévale de la *disputatio* prend ses racines dans l'Antiquité, notamment dans les théories d'Aristote sur la démonstration philosophique – le maniement du raisonnement déductif et la « problématisation d'une question ». Cette pratique poursuit son développement au cours de la période médiévale pré-universitaire. Au XI^e siècle, le *De Grammatico* d'Anselme de Canterbury prend la forme d'un dialogue entre un maître et son élève dont l'enjeu porte sur des questions de sémantique, mais aussi sur la valeur méthodologique d'un tel exercice qui permet d'aboutir à une conclusion valable tant que de meilleurs arguments n'ont pas été produits. On retrouve une démarche similaire dans le *Sic et non* de Pierre Abélard lorsqu'il entraîne les étudiants à être de bons logiciens dans une démarche de recherche de la vérité où le doute occupe une place centrale : un doute qui viendrait non de l'ignorance mais de l'incertitude résultant de la confrontation de bons arguments *pro* et *contra*. Enfin, l'*Ars disputandi Emmerana* préfigure les éléments clefs de la dispute telle qu'elle existera après son institutionnalisation en contribuant à la définir comme un art du doute et un échange oral composé de trois moments (la *positio*, l'*oppositio* et la *responsio*) qui correspondent aux parties argumentatives de la future *quaestio disputata*.

La pratique réglée de la dispute s'élabore au cours du XIII^e siècle à partir de la lecture commentée. La *lectio* est une forme universitaire qui se stabilise dès les années 1230 : il s'agit de repérer la structure du texte lu (*divisio*), de cerner son sens général (*intentio*), de le paraphraser (*expositio*) et de soulever ses points problématiques (*dubia* ou *questiones*). Pendant la seconde moitié du siècle, les trois premières étapes du travail reculent : les commentaires ne sont progressivement plus composés que de *questiones*. Ce type d'exercice privilégie de plus en plus la problématisation au détriment de l'explication.

Les statuts nous renseignent sur le déroulement de ces disputes universitaires et sur le rôle des maîtres et des étudiants, distinguant *disputatio* « privée » (qui a lieu dans l'école pour les étudiants) et « publique » (ouverte aux autres maîtres). Les étudiants doivent jouer le rôle d'*opponens* et de *respondens* dans les questions scolastiques ou dialectiques. On distingue alors plusieurs types d'exercices, parmi lesquels les *quaestio disputata*, les *sophismata*, les *obligationes* et les *quodlibeta*.

La dispute dans l'université médiévale est d'abord un exercice argumentatif prescrit par les statuts et auquel doivent se livrer maîtres et étudiants ; c'est une méthode d'enseignement qui vise à donner une réponse problématisée à une question donnée ; c'est un type d'examen où il s'agit de démontrer la bonne acquisition d'une méthode ; et c'est une méthode de recherche. C'est donc un jeu et un exercice, mais aussi un instrument d'exploration scientifique. Jeu de rôle dialectique à l'origine, la dispute devient une forme ou un genre littéraire qui règle un *habitus scientifique*. À partir du XIV^e siècle, le lien avec l'exercice oral tend à disparaître quand le maître lit seul, à haute voix, un texte mimant une fausse interaction avec d'hypothétiques *respondentes* et *opponentes*.

*

Alain Cantillon (Paris 3 – GRIHL) propose ensuite de s'interroger sur une théorie en acte des querelles repérable dans l'énonciation, c'est-à-dire dans l'action même de se quereller par écrit, dans le contexte des querelles internes et externes de Port-Royal (« **Qu'il est pénible de se quereller ! À propos de quelques efforts d'énonciation dans la seconde moitié du XVII^e siècle** »).

Le premier cas observé s'inscrit dans le contexte de la « querelle des formulaires » (où il s'agit, en signant le formulaire, de se soumettre à l'Église au sujet de propositions dogmatiques extraites de Jansénius). L'analyse porte, plus spécifiquement, sur deux lettres manuscrites datées du 23 juin 1661, traditionnellement attribuées à Jacqueline Pascal, sœur de Blaise, qui refuse de signer le formulaire. La première lettre est adressée à sœur Angélique de Saint-Jean, religieuse de Port-Royal appelée « ma sœur », et présente une argumentation assez violente ; la seconde, adressée à Antoine Arnauld (« mon père »), a les dehors d'une civilité extraordinaire et multiplie les marques de soumission. L'énonciation révèle qu'il s'agit pour Jacqueline de se quereller contre sa famille naturelle et spirituelle mais aussi contre le monde entier à travers une querelle menée contre l'Église et l'état du monde. Pour cela, elle prend le « père » à partie : en s'adressant à lui, elle le rend libre de faire parvenir ou non la lettre à la sœur. Sa démarche a ainsi tout d'un piège de correspondance où Antoine Arnauld devient co-responsable des lettres. Ce dispositif permet de repérer la grande créativité de l'énonciation querelleuse au sein d'une relation à trois qui permet à la religieuse de chercher querelle tout en se tenant dans les bornes des règles qui lui interdisent d'écrire.

Un même dispositif d'énonciation créatrice peut être observé dans la correspondance entre Arnauld et Leibniz, qui se déroule via le prince Ernest par qui passent les lettres et que Leibniz pose en position d'arbitrage.

Dans le cadre de ces querelles conservées par manuscrit, l'énonciation querelleuse repose sur des effets provoqués sur un troisième terme. Les passages qui s'opèrent d'un discours à l'autre produisent des effets de sujet dans le rapport je-tu-il qui interrogent la question de l'autorité, décisive dans l'énonciation et dans les querelles. Dans le contexte de contraintes sociales (ce que peuvent faire ou non les religieuses) et politiques, ces textes révèlent la grande productivité de l'énonciation querelleuse.

Une étude similaire pourrait être menée au sujet d'une querelle imprimée, celle des *Provinciales*, dont les lettres circulent d'abord de façon anonyme (au moment de la campagne) avant d'être publiées sous pseudonyme, mettant en jeu une série de déplacements créatifs du lieu et du sujet de l'énonciation.

*

Marc Parmentier (Lille III) aborde un cas particulier de « **dispute par la réécriture** » opposant Locke à Leibniz au sujet des *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* publiés par Locke en 1690. Après cette publication, Leibniz entreprend de réécrire l'ouvrage et publie ses *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* sous la forme d'un dialogue entre Théophile (son porte-parole) et Philalèthe (supposé porte-parole de Locke), en vue de réfuter l'ouvrage de son adversaire. Ce dialogue, doté d'une forte dimension littéraire, prend la forme d'une intrigue quasi dramatique où le premier convainc progressivement le second de ses théories. Ce dialogue révèle une véritable stratégie de persuasion où le meilleur allié de Leibniz devient, paradoxalement, moins Théophile (son porte-parole) que Philalèthe.

En résumant la pensée de Locke, Leibniz met en œuvre plusieurs techniques d'écriture destinées à infléchir le propos de Locke même quand il feint de le restituer fidèlement. On peut en repérer quatre principales : 1) la technique de la « petite différence » qui modifie voire inverse les théories de Locke dans la reformulation qui en est proposée ; 2) la technique « diplomatique » qui consiste à minimiser les différences opposant les deux théories ; 3) la « stratégie d'extrapolation » qui revient à dire que Locke serait parvenu aux mêmes conclusions que Leibniz s'il avait poussé plus loin son raisonnement ; 4) la technique de l'anticipation par laquelle Leibniz reprend à son compte une idée de Locke avant qu'elle soit publiée.

Ces techniques sont efficaces puisque Philalèthe finit par se convertir au cours de ce dialogue qui s'apparente à une intrigue de théâtre. Dès le prologue, Philalèthe (« celui qui aime la vérité ») annonce qu'il se rendra toujours à la raison et donc qu'il est prêt à être convaincu, puis il dit souhaiter un accord avant de constater un accord. La conversion de Philalèthe se double d'une inversion du centre de gravité au cours de la conversation qui porte d'abord sur la philosophie de Locke pour finalement placer en son centre les principes de Leibniz.

Les stratégies d'argumentation et de dispute entre Leibniz et Locke sont reconstituées à travers une fiction littéraire au cours de laquelle la position de Leibniz ne relève sans doute pas simplement de la mauvaise foi : elle correspond aussi à la bonne foi d'un projet pédagogique au cours duquel Locke lui-même pourrait se trouver convaincu.

*

En début d'après-midi, **Alexis Tadié** (Paris IV) revient sur les projets du programme Agôn : questions, objectifs et méthodes de travail. Les travaux en cours sur la banque de données sont présentés par **Jeanne-Marie Hostiou** (ANR-Agôn).

*

Dans sa communication intitulée, « **Les controverses : perspectivisme historique et immanence contextuelle** », **Mogens Laerke** (Cerphi-UMR Institut d'Histoire de la Pensée Classique) adopte un questionnement d'ordre méthodologique. L'histoire de la philosophie, en tant qu'elle aborde les textes du passé comme le produit d'une culture exotique, s'apparenterait à une forme d'anthropologie culturelle. Cette analogie anthropologique est souvent convoquée pour interroger la possibilité d'accéder au sens authentique des philosophies du passé. Comment situer un texte philosophique du passé dans l'histoire ?

Comment procéder si l'on soutient que l'histoire de la réception d'un texte est révélatrice de son sens historique ?

Ce questionnement se pose avec d'autant plus d'acuité pour qui s'intéresse aux controverses philosophiques, entendues comme échanges discursifs qui impliquent plusieurs intervenants et tournent autour de l'interprétation d'un texte auquel il s'agit d'attribuer une intention. Étudier une controverse historique revient à déterminer le sens historique d'un texte, c'est-à-dire à resituer un texte dans un réseau complexe d'interprétations convergentes et divergentes, puisque le sens des textes se construit toujours dans une rencontre dialogique et se révèle dans la manière dont les interlocuteurs s'en emparent et l'utilisent.

L'histoire de la philosophie est constituée d'une multitude de controverses : s'intéresser à un texte, c'est chercher la controverse au sein de laquelle il s'est inscrit. Selon Foucault, la description des formes de savoir implique de déterminer, de façon empirique, les champs qui émergent pour déterminer ensuite des liens : la mise en relation des événements qui font partie d'une controverse doit passer par la description des enjeux de ce que chacun dit sur la querelle. Pour évaluer le sens d'un texte au sein d'une controverse, il faut montrer quelles sont les stratégies des différents intervenants.

Accorder l'étude des controverses avec une approche de type perspectiviste est une position méthodologique qui revient, selon Quentin Skinner, à chercher à décrire de façon précise ce que l'agent d'une dispute peut avoir voulu dire ou faire. Pour rendre compte des philosophies du passé selon une exigence de type perspectiviste, il importe donc de la décrire selon une perspective interne, c'est-à-dire à l'intérieur du contexte philosophique de cette philosophie. Autrement dit, tout texte philosophique du passé est à considérer comme une intervention dans une controverse déterminée, à saisir dans son contexte.

La controverse apparaît, dès lors, comme un dispositif ou carrefour énonciatif où se pose la question du « vrai » sens historique et où, selon le perspectivisme historique, tout élément qui n'est pas interne à la controverse ne peut pas passer pour historiquement vrai, tout en sachant que le sens du texte restera irréductiblement complexe puisque qu'il offre des interprétations contradictoires et qu'il est un lieu où les perspectives se croisent.

*

Anne-Lise Rey (Lille I) propose enfin d'envisager la dispute comme le moyen d'élaborer un territoire commun, sans qu'il s'agisse pour autant d'aboutir à un compromis ou à un consensus, ni de réduire un différend en un quiproquo sémantique (« **La dispute, construction d'un discours épistémologique commun ?** »). En prenant pour objet la pensée de Leibniz, il s'agit dès lors d'identifier des pratiques de gestion de la controverse et de repérer ce que la controverse peut créer comme élaborations intellectuelles inventives : autrement dit, de s'intéresser à ce la dispute crée et produit.

La philosophie naturelle de la fin XVII^e et du début du XVIII^e siècle offre à cet égard un terrain d'observation privilégié, notamment dans le repérage du clivage épistémologique entre Leibniz (qui incarnerait une vieille métaphysique fondée sur des hypothèses) et Newton (savant moderne qui ne s'appuierait que sur des expériences). Une analyse fine de leurs disputes permet d'interroger la pertinence de ces catégories historiographiques de rationalisme et d'empirisme qui tendent davantage à occulter qu'à éclairer les pratiques épistémologiques qu'elles interrogent.

Deux cas de disputes sont alors abordés. La première révèle en quoi la dispute est souvent le fruit d'un désaccord productif, orchestré par l'auteur lui-même pour diffuser sa pensée. Dans

sa correspondance, Leibniz formule sa pensée dans un régime de parole qu'il suppose être celui son correspondant-contradicteur : il entre dans les mots de son adversaire et adapte son discours en fonction de la filiation philosophique de son interlocuteur afin de mieux le convaincre et de rendre possible la diffusion, c'est-à-dire la déformation et l'invention de sa propre pensée. Cette déformation est tacitement consentie par Leibniz dès lors qu'il compte sur ses adversaires théoriques pour diffuser sa pensée malgré leur désaccord. Cette façon leibnizienne de procéder s'apparente à la fonction qu'il attribue à l'entéléchie dans sa Dynamique, c'est-à-dire à une puissance d'actualisation en attente d'être effectuée ou achevée, et qui projette ses capacités inventives.

L'étude de la controverse entre Gravesande et Samuel Clarke offre un second terrain d'exploration, qui porte sur l'élaboration du protocole expérimental. Gravesande est un newtonien convaincu qui met en place un dispositif expérimental pour éprouver la théorie leibnizienne du principe de conservation de la dynamique. Ses expériences lui permettent de confirmer l'exactitude du principe leibnizien, ce qui déclenche la polémique, puisqu'il est alors accusé par Samuel Clarke, newtonien orthodoxe, de dévoyer la pensée du maître. Cette controverse porte sur une question d'authenticité. Qu'est-ce qu'être un vrai newtonien ? La querelle oppose un newtonianisme de principe (Clarke) à un newtonianisme pratique (Gravesande). La question soulevée concerne la possibilité d'élaborer un usage légitime des expériences qui rende possible l'articulation d'une méthodologie dite newtonienne et d'un principe leibnizien. À travers cette question du bon usage des expériences, c'est au fond la question de la philosophie naturelle qu'elle accompagne qui est véritablement engagée.

Grâce à ces deux études de cas, on constate que la querelle permet d'élaborer un socle minimal à partir duquel les différends sont utilisés non comme un obstacle mais comme un moyen de diffuser la pensée d'un auteur. On constate en outre que, par-delà une opposition parfois caricaturale entre Newton et Leibniz, les controverses suscitées par ceux qui ont cherché à articuler leur deux pensées mettent en évidence un problème commun : celui de la certitude d'une connaissance de la nature fondée par l'expérience.